

ACL - VENON - TARIFS ANNEE 2017

*Ces tarifs concernent tous les centres de loisirs présentés dans la brochure ci-jointe.
Ils s'appliquent aux familles résidant à Venon, et tiennent compte de l'aide communale.
RAPPEL : le centre de loisirs de Venon fonctionnera pendant les vacances d'Automne 2017.*

CENTRES DE LOISIRS

QUOTIENT FAMILIAL	JOURNEE	DEMI-JOURNEE	DEMI-JOURNEE
	Repas compris	Avec repas	Sans repas
0 - 400	10,50 €	7,75 €	5,25 €
401 - 600	13,50 €	9,50 €	6,75 €
601 - 800	15,50 €	10,75 €	7,75 €
801 - 1000	17,50 €	12,00 €	8,75 €
1001 - 1220	19,50 €	13,25 €	9,75 €
1221 - 1450	21,50 €	14,50 €	10,75 €
1451 - 1800	23,50 €	15,75 €	11,75 €
+ 1800	25,50 €	17,00 €	12,75 €

SUPPLEMENT ACTIVITES SPECIALISEES PRATIQUEES DANS LE CADRE DES CENTRES DE LOISIRS

- Les Petites Maisons** Pour les activités clubs (Comme sur des roulettes, Les artistes en herbe), ajouter 8 € par semaine à ces tarifs.
- Le Clos d'Espiès** Stages d'activités spécialisées (Tir à l'arc, Taekwondo) : ajouter 2 € par jour à ces tarifs. Les activités Cuisine, Théâtre, Couture et Arts Plastiques sont gratuites, mais nécessitent une réservation.

VILLA ARTHAUD et CLEM'ENFANTS

Activités spécialisées proposées le mercredi après-midi dans le cadre du centre de loisirs

Quotient familial	Equitation / Escalade	Tennis / Cirque	Judo / Judo d'éveil / Danse
- 450	271,20 €	232,80 €	193,20 €
451 - 1220	291,60 €	249,60 €	208,80 €
1221 - 1800	312,00 €	266,40 €	224,40 €
+ 1800	330,00 €	280,80 €	237,60 €

Tarifs forfaitaires pour les 12 séances du 4^{ème} trimestre 2017.

Le règlement des activités spécialisées est trimestriel et ne donnera lieu à aucun remboursement partiel en cours de trimestre.

Activités spécialisées proposées aux vacances d'Automne dans le cadre du centre de loisirs

Quotient familial	Equitation : 5 séances (du 23/10 au 27/10)	Equitation : 4 séances (du 30/10 au 3/11)
- 450	113,00 €	90,40 €
450 - 1220	121,50 €	97,20 €
1221 - 1800	130,00 €	104,00 €
+ 1800	137,50 €	110,00 €

Tarifs forfaitaires à la semaine, sans remboursement possible en cas de défection.

Il n'existe plus de tarifs spécifiques pour les **saliés de La Poste**.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez vous rapprocher du service social de La Poste

Adhésion à l'Association : 10 € (adhésion annuelle et familiale, valable du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018)

A NOTER : Les règlements par chèques vacances et par CESU sont acceptés.

Les règlements par Carte Bancaire sont possibles, uniquement au siège de l'Association.